

MARS > AVRIL 2014

# Crescendo



**HAINAUT**

ENSEMBLE, ÉLEVONS  
VOTRE PROJET



LA NEWSLETTER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DU HAINAUT

## ÉDITO

**Patrick Coulon**

Président de la CCI Hainaut



### Naissance programmée

Le génie génétique, technologie innovante et très avancée, permet maintenant de réaliser (presque) des miracles d'ingéniosité, de créativité, et tend assurément vers une certaine excellence.

Beaucoup d'outils, eux, issus du génie informatique, permettent une assistance majeure en de nombreux domaines dont celui-ci.

Lorsque deux génies se rencontrent, s'apprécient, et plus si affinité... imaginez-vous le résultat ?

Éthique et raison garder, ici pas de clonage, du sur-mesure, une étude approfondie des besoins, de veille, du beau et du bien fait, avec multiples adaptations, corrections en cours d'élaboration pour coller au mieux à nos attentes. Pas encore né et déjà des projets de petite sœur pour l'avoir toujours avec nous.

Souhaitons que les probables maladies de jeunesse soient les moins graves possibles et que sa santé ne soit pas affectée par de méchants virus.

Enfin, il est bientôt là notre nouveau site web !

## NOUVEAU SITE WEB DE LA CCI HAINAUT...

Tout un projet qui se concrétise!



**On en parlait, on en rêvait depuis longtemps! Aujourd'hui ce n'est plus un mythe: la CCI Hainaut va réellement sortir un nouveau site web, elle y travaille activement...**

C'est que notre site Internet date de plus de 5 ans et que, compte tenu des évolutions technologiques, ainsi que des nouveaux comportements et attentes de nos entreprises, nous nous devons absolument de moderniser l'outil.

En groupe de travail constitué (en interne) et avec l'aide d'une agence spécialisée en communication web, nous nous sommes fixés d'avancer en 2 phases sur ce projet.

Pour la **phase I** du projet, celle qui est sur le point d'aboutir, l'objectif est de sortir un site web plus moderne que le précédent, tant dans les aspects graphiques que techniques. Egalement, d'en améliorer l'ergonomie, c'est-à-dire de le rendre utilisable pour vous avec un maximum de confort et d'efficacité. Pour mieux servir nos membres, ceux-ci disposeront d'un login donnant un

accès à des services et des informations différenciés.

Par ailleurs, cette nouvelle vitrine web s'adaptera aux différentes tailles d'écrans (on s'inscrira dans une logique 'Mobile First') et intégrera des médias sociaux. Pour la CCIH, ce site permettra une plus grande facilité de gestion.

La **phase II** du projet (après la mise en ligne du site) vise à créer des passerelles entre le site et notre système interne informatique. Ainsi des données qui seront encodées dans notre outil informatique pourront être déversées automatiquement sur notre site et inversement. Certaines données seront déjà synchronisées lors de la phase I mais davantage le seront encore en phase II.

**Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites de ce projet excitant!**

### ICI OU AILLEURS...

#### Trends Gazelles

20/03/2014 à Tour & Taxis, Bruxelles

Soirée remise des Trends Gazelles 2014 pour Bruxelles et la Wallonie. En une seule soirée, rencontrez les 1000 nouvelles entreprises avec la croissance la plus rapide et développez votre réseau d'affaires à la vitesse d'une gazelle.

Infos et inscriptions sur [www.trendsgazelles.be](http://www.trendsgazelles.be)

#### Charleroi, Capitale des métiers

25/03/2014 au Bois du Cazier, Marcinelle

Des projets ambitieux de la région de Charleroi et du Sud Hainaut seront présentés lors de cet événement: le Campus technologique, la Cité des métiers, l'Université ouverte et la candidature de Charleroi à l'organisation du Worldskills 2019.

Inscriptions sur [www.charleroiacapitaledesmetiers.be](http://www.charleroiacapitaledesmetiers.be)

Contact: 071/37.76.66  
[info@charleroiacapitaledesmetiers.be](mailto:info@charleroiacapitaledesmetiers.be)

#### Club Mons 2015 Entreprise: 3<sup>e</sup> Soirée de Gala

24/04/2014 à Lotto Mons Expo

Cette soirée de gala annuelle sera rehaussée par la présence de M. Eric Domb, Président du CA du Club Mons 2015 Entreprises et de M. Le Premier Ministre et Bourgmestre en titre de la Ville de Mons, Elio Di Rupo.

Infos et réservations: [pol-emile.meur@clubmons2015entreprises.eu](mailto:pol-emile.meur@clubmons2015entreprises.eu)



# Jeunes talents de demain et entreprises

En Belgique, le taux de chômage des jeunes est très élevé (par rapport à la moyenne européenne). Les raisons en sont diverses. Certains pointent notamment l'inadéquation entre le monde des études et du travail, ou le manque de passerelles, de contacts entre les deux. Formations en alternance, portes-ouvertes, projets « mini-entreprises », salons divers, etc., ces solutions existent. D'autres initiatives vont dans le sens de rapprocher les jeunes du monde du travail, nous en avons repris deux d'entre elles récentes.

## Student&Go : quand étudiants et entreprises se rencontrent...

La société Student&Go a lancé une **plate-forme web [www.studentandgo.be](http://www.studentandgo.be)** qui permet aux entreprises d'accéder de manière interactive à une base de données d'étudiants recherchant un job d'étudiants ou un stage en relation avec leurs études.

Par ailleurs, des **salons Student&Go** sont organisés, dont le but est de faire se rencontrer entreprises et étudiants issus du supérieur, afin que ceux-ci façonnent leur réseau professionnel, et tentent d'obtenir des stages et jobs d'étudiants.

La prochaine édition se tiendra à Tour & Taxis le 26 mars 2015.

Student&Go organise également le concours national « **Belgian Student of the Year** ». Ce dernier a pour but d'apporter à des entreprises les meilleures solutions à des projets qu'elles souhaitent développer ou améliorer, tous domaines confondus. Ces projets sont proposés aux étudiants belges du supérieur via un site Internet dédié.

Après sélection, les étudiants ayant le meilleur profil travailleront au sein des

entreprises durant cinq semaines. Pendant ce stage rémunéré, Student&Go mettra à disposition de ceux-ci des experts pour les conseiller, afin qu'ils apportent la meilleure solution. À la cérémonie de clôture, sur base de leurs travaux, est alors élu l'étudiant belge de l'année.

Pour tout renseignement sur ce concours, organisé en partenariat avec la Chancellerie du Premier Ministre, Acerta, PeopleSphere et Equip : **[www.belgianstudentoftheyear.be](http://www.belgianstudentoftheyear.be)**.

Contact : [info@studentandgo.be](mailto:info@studentandgo.be) - gsm : +32 499 11 89 62

## Le stage de transition professionnelle : quand jeunes demandeurs d'emploi et entreprises se rencontrent...

Connaissez-vous le nouveau dispositif « **stage de transition professionnelle** » ? Le principe est simple : vous accueillez un/une stagiaire dans votre commerce ou votre entreprise pour une durée de 3 à 6 mois. Durant cette période, vous lui confiez des missions qui contribuent au développement de votre activité dans un contexte apprenant. Le stagiaire aura

l'opportunité d'acquérir une expérience professionnelle valorisable sur le marché de l'emploi.

**Et financièrement ?** Durant la période de stage, le stagiaire reçoit une allocation de stage de la part de l'ONEM s'élevant à 680 €/mois. De votre côté, vous versez un complément au stagiaire équivalent à 200 €/mois.

**Suis-je concerné en tant qu'entreprise ou indépendant ?** Ce stage de transition professionnelle vous concerne si vous avez un siège d'exploitation en Wallonie et êtes inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises.

## Le jeudi 20 mars 2014, le Bus pour l'Emploi sera à Morlanwelz.

Il emmènera les demandeurs d'emploi à la recherche d'un stage de transition à Carnières (salle du Sablon) où seront affichées les offres déposées par les entreprises.

Si vous souhaitez des informations sur le stage de transition et/ou déposer une offre de stage :

Info et contact au Forem (de La Louvière) : [patricia.manesse@forem.be](mailto:patricia.manesse@forem.be) tél. 064 27 98 51



# Comment améliorer le salaire des travailleurs en 2014?

Le gouvernement a fixé la norme salariale à 0 % pour la période 2013-2014, afin que la Belgique reste compétitive par rapport aux pays limitrophes. Même si les augmentations collectives sont interdites, les plans de bonus salarial et la prime d'innovation entre autres restent néanmoins possibles.

## BONUS SALARIAL

Le bonus salarial correspond aux avantages non récurrents liés aux résultats collectifs d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises, ou d'un groupe bien défini de travailleurs. « Ces avantages dépendent de la réalisation d'objectifs clairement balisables, transparents, définissables, mesurables et vérifiables (...) ». Ces objectifs ne doivent pas être nécessairement financiers. Ils peuvent être en lien avec la ponctualité, la formation, la consommation d'énergie, la satisfaction des clients, etc.

### Quels montants en 2014 ?

- **Pour le travailleur**, le bonus salarial ne dépasse pas 3.131 euros bruts mais il bénéficie d'un traitement social (cotisations ONSS) et fiscal intéressant. Cependant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les travailleurs sont redevables d'une cotisation de solidarité de 13,07 %. Ce qui signifie que le bonus octroyé à un travailleur en 2014 sera exempté d'impôts à concurrence d'un montant maximum de 2.722 euros nets. Ce montant perçu reste néanmoins plus intéressant que celui d'un bonus ordinaire.
- **Pour l'employeur**, le bonus salarial coûte moins cher que le bonus ordinaire, il aura donc tout intérêt à choisir ce type de prime pour récompenser son personnel en 2014. Néanmoins, les avantages octroyés sont soumis à une cotisation sociale de 33 %, déductible fiscalement.

### Comment l'instaurer ?

Au niveau de l'entreprise, ces avantages peuvent être instaurés selon le cas par une convention collective de travail ou par un acte d'adhésion.

Source : L'Echo du 28 déc.2013

## PRIME À L'INNOVATION

Vous souhaitez encourager la créativité de vos travailleurs? Excellente initiative car, si c'est une ressource encore trop peu utilisée par les entreprises, elle peut vous rapporter beaucoup en termes de productivité et de qualité.



Depuis 2006, l'expression des bonnes idées de vos travailleurs est plus facilement valorisée. Les entreprises peuvent en effet récompenser leurs travailleurs créatifs par une prime d'innovation. Cette prime est complètement exonérée fiscalement : vous et vos travailleurs ne devez pas payer de cotisations sociales et vos travailleurs ne doivent pas non plus payer d'impôt. C'est une **prime 100 % nette** !

Encore mieux, votre entreprise peut aussi bénéficier de cette mesure :

- la prime d'innovation vise **toutes les entreprises**, des plus petites aux plus grandes, des secteurs de haute technologie aux plus traditionnels ;
- tout travailleur lié par un contrat de travail avec votre entreprise peut se voir octroyer cette prime ;
- il est certain que, d'une façon ou d'une autre, votre entreprise innove. L'innovation porte en effet sur le développement et l'amélioration de vos produits, services, outils, procédés de fabrication ou processus organisationnels.

De plus, la mise en œuvre de cette mesure au sein de votre entreprise est on ne peut plus **simple et rapide**. En effet, un formulaire très court et une réponse dans les dix jours ouvrables en font un modèle de simplification administrative.



PETIT-DÉJEUNER D'ACTUALITÉ

### La prime à l'innovation

La CCI Hainaut organise un **petit-déjeuner d'actualité** spécifiquement sur « la prime à l'innovation » le 21 mars prochain à Mons.

Renaud Collette, Conseiller au SPF Économie, vous détaillera davantage cette prime récompensant les travailleurs créatifs, et vous présentera tous les bénéfices que votre entreprise peut en retirer. Pour les informations pratiques : cfr. l'agenda en p.4

## EVENTS

### 21 MARS - MONS

PETIT-DÉJEUNER D'ACTUALITÉ

#### La prime à l'innovation

Informations en bas de page 3.

De 8h30 à 10h30 à l'Hôtel Mercure Mons, payant (membre: 24,20 € TVAC, non-membre: 36,30 € TVAC) et sur inscription.

ORATEUR:

**Renaud Collette**, conseiller SPF Economie

CONTACT:

**Département EVENTS**

071 53 28 71 - [events@ccih.be](mailto:events@ccih.be)

### 27 MARS - ST-VAAST

WALKING-DINNER - CONFÉRENCE

#### « Savoir-faire et secret de fabrique: quelles informations protéger? »

Plus de la moitié des PME ne se soucient pas de la protection de leur savoir-faire... Et vous? Conférence suivie d'un walking-dinner, avec plusieurs intervenants dont le SPF Économie – Office de la Propriété Intellectuelle et Picarré. De 17h à 20h, à la Ferme du Coq. Gratuit sur inscription.

CONTACT:

**Département ReHgis**

071 53 28 79 - [rehgis@ccih.be](mailto:rehgis@ccih.be)

### 2 AVRIL - MONS

ÉVÈNEMENT EXPORT

#### Rencontre avec les attachés douaniers belges en poste dans les pays BRICS

**Cible:** toute entreprise qui exporte ou désire le faire dans les pays BRICS (Brésil, Inde, Chine, Russie, Afrique du Sud). Sous forme d'entretien individuel de 30 minutes entre 9h et 17h, à la CCIH Mons.

Payant (membre: 50 € TVAC, non-membre: 100 € TVAC) et sur inscription.

En collaboration avec les CCI du Brabant wallon et de Wallonie Picarde.

CONTACT:

**Anne-Françoise MEUTER**

071 53 28 74 • [anne.francoise.meuter@ccih.be](mailto:anne.francoise.meuter@ccih.be)

### 25 AVRIL - CHARLEROI

BUSINESS LUNCH-DÉBAT

#### « Pour un processus de réindustrialisation à haute valeur ajoutée en Belgique »



ORATEUR INVITÉ:

**Prof. Dr. Bruno Colmant**,

UCL et Vlerick Business School

De 12h à 14h30 à la Géode

(Charleroi Expo), payant (membre: 72,60 € et non-membre: 108,90 €) et sur inscription.

En partenariat avec la société N'ALLO.

CONTACT:

**Département EVENTS**

071 53 28 71 - [events@ccih.be](mailto:events@ccih.be)

## FORMATIONS

### 26 MARS - JUMET

SÉMINAIRE URE

#### « Chauffage des grands espaces en industrie »

Des spécialistes vous donneront les clés d'un chauffage efficace et rentable d'un bâtiment de grand volume. Prises de parole suivies d'une visite guidée des Ateliers du TEC.

**Public cible:** Responsables techniques en entreprise. De 15h30 à 17h30, aux Ateliers du TEC à Jumet. Gratuit sur inscription.

En partenariat avec l'ARGB, Termico et TEC.

CONTACT:

**Philippe Smekens**

0495 14 47 85 - [philippe.smekens@ccih.be](mailto:philippe.smekens@ccih.be)

## CYCLE DE FORMATIONS

### « UN EURO, C'EST UN EURO »

### 18 MARS - MONS

#### Partie 3: « Récupération des créances »

De 17h à 20h, à la CCIH Mons.

Payant et sur inscription.

FORMATEUR:

**M. Benoit Hardy**, Sedlex Conseils

### 27 MARS - MONS

#### Partie 4: « Renégocier les contrats avec vos fournisseurs »

De 17h à 20h, à la CCIH Mons.

Payant et sur inscription.

FORMATEUR:

**M. Gilbert Belot**, Achats et Logistique

CONTACT:

**Natalia Ostach**

065 22 65 08 - [natalia.ostach@ccih.be](mailto:natalia.ostach@ccih.be)

## CYCLE DE FORMATIONS

### « GESTION DE RESSOURCES HUMAINES »

avec parrainage de **M. Nicolas Martin**, DRH du BSCA.

### 29 AVRIL - MONS

#### « Entretien d'embauche comportemental »

### 6 MAI - LA HESTRE

#### « Élaborer un plan de formation »

### 13 MAI - LA HESTRE

#### « Gestion des compétences »

### 15 MAI - LA HESTRE

#### « Évaluation du personnel »

CONTACT:

**Natalia Ostach**

065 22 65 08 - [natalia.ostach@ccih.be](mailto:natalia.ostach@ccih.be)

Rédaction et coordination  
Tatiana Hamaide - CCIH

Éditeur responsable  
Benoit Moons - CCIH - Av. Général Michel 1C - 6000 Charleroi

Conception graphique et impression  
MWP communication

PARTENAIRES DE NOS FORMATIONS  
**tempo-team**



## CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU HAINAUT

### ANTENNE DE CHARLEROI

Avenue Général Michel, 1c  
6000 Charleroi  
Tél. +32 (0) 71 32 11 60  
Fax +32 (0) 71 33 42 18

### ANTENNE DU CENTRE

Place de La Hestre, 19  
7170 La Hestre  
Tél. +32 (0) 64 22 23 49  
Fax +32 (0) 64 28 23 82

### ANTENNE DE MONS

Parc Initialis - Bd André Delvaux, 3  
7000 Mons  
Tél. +32 (0) 65 22 65 08  
Fax +32 (0) 65 35 13 11

## NOS PARTENAIRES STRUCTURELS

